



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

**Cession de la maison d'habitation sise 68 avenue Saint-Jean
d'Angély à Monsieur CHAVANT Claude**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050524

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession de la maison d'habitation sise 68 avenue Saint-Jean
d'Angély à Monsieur CHAVANT Claude**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est propriétaire de l'immeuble sis 68 avenue Saint Jean d'Angély, cadastré section EN n° 975 pour une superficie de 282 m2, inoccupé depuis maintenant plusieurs années.

Monsieur CHAVANT, Pharmacien, installé dans des locaux sis 26 avenue Saint Jean d'Angély, rencontre des difficultés de desserte dues à l'emplacement actuel de son officine, à l'embranchement de la rue de Saint-Symphorien sur la rue de Saint-Jean d'Angély (circulation intense, places de stationnement en nombre limité).

Monsieur CHAVANT, dans un courrier en date 27 octobre 2005, a manifesté son intérêt pour l'acquisition de ce logement, qui lui permettrait de délocaliser sa pharmacie vers cet emplacement.

Ainsi, je vous propose d'apporter une réponse favorable à Monsieur CHAVANT et de lui céder l'immeuble cité ci-dessus au prix de 44 000 €, conformément à l'estimation du service du domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- promettre de céder à Monsieur CHAVANT Claude, sous condition suspensive d'obtention de l'autorisation d'implantation de l'officine de pharmacie, la maison d'habitation située 68, avenue Saint Jean d'Angély au prix de 44 000 € conformément à l'estimation du service du domaine
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le compromis de vente ainsi que l'acte notarié à intervenir,
- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77 – sous-chapitre 711 – compte nature 775 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)